

*Transport du grain de l'Ouest—Loi*

terres houillères du Sud de la Colombie-Britannique. Ce charbon est inaccessible et mis en réserve aux termes de la loi du Nid-de-Corbeau. Fording Coal Company qui se trouve à proximité, et qui est une filiale du CP, ne peut mettre la main sur cet immense profit à moins que le ministre puisse abroger la loi du Nid-de-Corbeau, ce qui est son principal objectif dans ce projet de loi. Dans ces circonstances, monsieur le Président, abroger la loi du Nid-de-Corbeau ou permettre à ce projet de loi du ministre d'annuler le tarif du Nid-de-Corbeau, constituerait le plus gros vol et le plus gros crime qu'un gouvernement canadien ait jamais conçu contre la population ouvrière et les contribuables ordinaires du Canada. Je dis qu'il faut y mettre un terme.

**L'hon. Steven E. Paproski (Edmonton-Nord):** Monsieur le Président, j'aimerais en premier lieu profiter de l'occasion pour féliciter mon collègue, l'honorable député de Brandon-Souris (M. Clark), qui a prononcé son premier discours en public aujourd'hui. J'estime qu'il a merveilleusement bien réussi à dire à la population du Canada ce qui s'est exactement passé au cours de cette campagne électorale. Il a obtenu une aussi vaste majorité grâce à l'intervention de ce ministre et au tarif du Nid-de-Corbeau.

Permettez-moi de dire que j'éprouve un profond respect pour ce ministre, l'honorable député d'Ottawa-Carleton (M. Pepin). C'est un chic type. Pourtant il ne se soucie pas de l'Ouest.

**M. Smith:** Comment pouvez-vous dormir la nuit?

**M. Paproski:** Je ne pense pas que ce soit réellement lui, mais plutôt le parti libéral qui ne s'en soucie pas.

**Des voix:** Bravo!

**M. Paproski:** C'est un parti sans cœur qui ne se préoccupe pas vraiment de ce qui se passe à l'ouest de la frontière du Manitoba. Vous devriez avoir honte.

**M. Prud'homme:** Où étiez-vous en 1968, Steve?

**M. Paproski:** J'ai reçu de nombreux appels d'Edmonton de la part d'entrepreneurs qui vont dans ces différentes collectivités et villes et ils ne font que me parler du tarif du Nid-de-Corbeau. Il s'agit de membres de ma circonscription et j'ai une circonscription urbaine où les gens se demandent ce que fait le gouvernement. En agissant ainsi au sujet du tarif du Nid-de-Corbeau, le gouvernement est en train de ruiner le pays. Nous, résidents de l'Ouest, craignons qu'il y ait de nombreuses villes fantômes partout dans l'Ouest.

Le libellé actuel du projet de loi doit être changé. C'est pourquoi nous nous opposons au projet de loi. Nous ignorons ce que seront ces répercussions dans les villes et les collectivités, tout particulièrement dans l'Ouest. Nous ne savons pas si le gouvernement modifiera irrévocablement ce projet de loi. Nous ne savons rien de la nature et de la portée de ces changements. Par exemple, mon collègue, l'honorable député d'Assiniboia (M. Gustafson) a cité un calcul effectué par le conseil de ville de Gravelbourg qui se trouve dans sa circonscription, et selon lequel le changement au tarif du Nid-du-Corbeau coûterait à chaque agriculteur de la Saskatchewan 8,500 dollars d'ici 1990. Vous rendez-vous compte, monsieur? Cela signifierait une sortie de fonds de plus de 1 million de dollars par année de Gravelbourg à elle seule. Quelles seront les répercussions de cette fuite de capitaux pour les villes et villages de l'Ouest? C'est incroyable. Je ne puis croire ce que ce projet de loi fera à un grand nombre de nos collectivités de l'Ouest.

Comment survivront-elles? Comment paieront-elles l'infrastructure et les services qu'elles doivent fournir comme les écoles, les hôpitaux et les routes?

Oh! le ministre parle de double-voie. La belle affaire! Double-voie, voie rapide, c'est tout ce dont nous entendons parler ici depuis dix ans. Chaque fois que le premier ministre (M. Trudeau) se présente devant l'électorat, il dit que nous allons jumeler ceci, cela, faire ceci ou cela. Nous attendons toujours cette autoroute du Yukon, l'autoroute de l'Alaska, qui devait, selon lui, être asphaltée en 1974. Je ne sais pas qui lui succédera, peut-être le beau monsieur Turner aux yeux bleus, ni quels seront ses projet de jumelage?

**M. Turner:** Vous parlez de mon oncle, attention!

**M. Paproski:** Bien, voici le whip. Il vous aime bien là où vous êtes. C'est parfait, vous serez à nouveau des nôtres. Mais il y en a quelques-uns parmi vous qui grâce à notre nouveau chef ne seront pas réélus. Le pays verra clair.

**Le président suppléant (M. Corbin):** A l'ordre. L'honorable député devrait adresser ses remarques à la présidence.

**M. Paproski:** Je suis vraiment désolé, monsieur le Président. Je m'énerve ou je deviens émotif. Nous sommes en quelque sorte encore sous l'emprise de l'euphorie de notre congrès. Les sondages annonceront 55 p. 100 le mois prochain.

**Des voix:** Oh! oh!

**M. Paproski:** Cette loi permettrait aux chemins de fer d'offrir des encouragements aux agriculteurs et de les inciter à délaisser les élévateurs locaux pour acheminer leur grain par camion jusqu'aux lignes principales. Quelles en seront les répercussions sur les petites villes dont l'existence repose sur les élévateurs? Où les exploitants d'élévateurs trouveront-ils des emplois? Comme les agriculteurs vont-ils supporter le supplément de coût lorsque les tarifs statutaires seront abolis? Les producteurs paieront en 1985-1986, le double du tarif actuel du Nid-du-Corbeau et en plus, 160 millions de dollars seront distraits de l'économie des Prairies. Les agriculteurs paieront 5½ fois plus que le tarif du Nid-du-Corbeau en 1991-1992, ce qui signifie que plus de 1 milliard de dollars disparaîtra de l'Ouest du Canada. Combien de faillites agricoles en résulteront? Combien de gens seront délogés? Où iront-ils? Où trouveront-ils des emplois? Combien de villes se transformeront en villes fantômes? Allons-nous avoir des villes dont la population entière, le service de foresterie, des services publics, le bureau de poste et la société des alcools disparaîtront? Quel sera le profil des villes de l'Ouest; des petites villes délabrées? Nous devrions réellement avoir des loupes et des pare-soleil ici à cause de la chaleur qui règne dans la Chambre.

Nous ne connaissons aucune des réponses à ces questions et le ministre ne nous en fournit aucune. M. Gilson non plus. Mais nous connaissons les graves lacunes de ce projet de loi. D'abord nous croyons que la structure du tarif de transport permettra une hausse effrénée des prix sans égard aux profits des agriculteurs sur la valeur du grain. Le ministre mentionne une disposition de sécurité, mais il n'en donne aucun détail. Puis les producteurs de grain devront payer le plein tarif du Nid-du-Corbeau chaque fois que le transport du grain dépassera 31.5 millions de tonnes. On décourage ainsi les agriculteurs à cultiver plus de grain et à accroître leur production.

**M. Rossi:** Qui a écrit ce discours?